

Flash cultures - N°32 Observations du lundi 12 novembre 2018



du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

COLZA

Stade: La grande majorité des colzas pousse encore et donc prenne du poids. De quoi être optimiste pour les petits colzas (4 à è feuilles). Les parcelles sont pour la plupart bien vertes preuve qu'il ne manque pas (encore) d'azote.

* Ravageurs :

<u>Charançon du bourgeon terminal</u>: Il est présent dans la grande majorité des cuvettes excepté le sud du Jura. Les captures sont faibles de 1 à 4 individus dans le réseau BSV, sauf à Petit-Noir où comptabilise une quarantaine d'individus depuis seulement le samedi 10 novembre, jour de la dernière vidange de la cuvette. Les charançons ont donc été piégés ce week-end et ce jour. Les premières pontes ont été observées aussi ce jour, 20 % des pieds du TNT à Petit-Noir et 5 % aux Hays (Voir Photo). Toujours à Petit-Noir, de nombreuses piqûres sont observées sur la quasi-totalité des pieds les moins développés. C'est bien une situation à risque comme on pouvait s'y attendre, terre noire (argileuse) de vallée, colza plutôt de petite taille, nombreuses

Oeuf provenant d'une ponte de CHBT surveillé par un puceron.



captures. Mais c'est la seule du réseau identifiée à ce jour. Pigûre et ponte ne sont toujours pas au rendez-vous dans les situations à risque comme Vaudrey, Germigney ou Authume. Mais les colzas sont aussi plus développés.

Dans les situations à risque, c'est-à-dire petit colza (<20-30 grammes) en terres argileuses de vallée, il est conseillé d'intervenir le plus rapidement possible si votre dernier traitement insecticide date de plus d'une semaine (ou s'il n'a pas encore été réalisé). Et ce, quel que soit le nombre de captures. Bien évidemment, laisser un TNT. Pour les autres situations, soit la très grande majorité, le risque est faible, il n'est plus conseillé de traiter.

Commune	Date de semis	Organisme	Captures de CHBT						
			8/10	15/1 0	22/1 0	29/10	5/11	12/11	Cumul
Saint-Aubin	12Août	CA 39	0	2	48	0	2	3	55
Sermange	23 Août	CA 39	0	0	0	0	2	1	3
Chilly le Vignoble	23 Août	Interval	0	0	3	1	0	-	4
Saint-Lothain	23 Août	CA 39	0	0	0	0	0	0	0
Les Hays	27 Août	CA 39	0	3	3	0	1	3	10
Annoire	27 Août	CA 39	-	-	-	1	17	0	18
Ruffey sur Seille	28 Août	Terre Comtoise	0	8	28	1	0	4	41
Nance	28 Août	CA 39	0	15	31	0	4	0	50
Authume	4 septembre	CA 39	0	1	6	1	1	2	11
Vaudrey	6 septembre	CA 39	1	7	11	1	1	2	23

Captures de CHBT sur d'autres parcelles relevées ce jour et pour la semaine écoulée : Germigney (terre noire) 2, Chemin 6, Petit-Noir 40 (terre noire).

<u>Pucerons vert du pêcher:</u>

La colonisation des colzas par le puceron vert est exceptionnelle cette année. Pour preuve, les observations de ce jour à Annoire. On distingue bien les rangs levés depuis seulement 2 à 3 semaines. Le stade du colza est compris entre cotylédons et 3 feuilles. Tous les pieds ayant 2 ou 3 feuilles portent systématiquement un ou plusieurs pucerons ailés et aptères. Preuve qu'il continue à envahir les cultures de colza comme les cuvettes jaunes d'ailleurs. Si l'on a pu constater l'absence totale d'efficacité des pyréthrinoïdes sur pucerons verts lors des traitements visant le charançon du bourgeon terminal, nous n'avons pas pu observer celle du

- **« pyrimicarbe ».** Nous n'avons pas de parcelles où cette substance active a été utilisée. Mais son inefficacité a déjà été observée par nos collègues bourguignons.
- * <u>Maladie</u>: pour information, la présence d'oïdium a été de nouveau détectée dans une parcelle de Saint-Lothain (parcelle BSV) après celles de Saint-Aubin, Saint-Loup et Choisey.

BLE TENDRE D'HIVER

- * **Stade**: Quelques semis sont encore en cours, les derniers? Les levées se terminent dans les parcelles hétérogènes. Le stade varie de 1 à 3 feuilles dans ces situations. Voir PHOTO. Les parcelles les plus précoces sont au stade début tallage.
- * **Désherbage**: En présence de graminées (vulpins, ray-grass...), le désherbage de post-levée d'automne doit être une priorité. Voir flashs cultures précédents et le dernier « objectif cultures propres » de BFC consacré au désherbage d'automne.



Semis du 13 octobre, tout est levé ou presque, stade 1 à 3 feuilles.

De mauvaises efficacités sur des infestations de graminées sont constatées malgré la réalisation de plusieurs traitements herbicides.

* <u>Pucerons</u>: Sur les quelques parcelles observées de 1 à 3 feuilles, les comptages indiquent des colonisations majoritairement faibles à nulles. Pas d'autre choix donc que d'observer chacune de ces parcelles lorsque les conditions d'observations sont les meilleures et de s'en tenir au seuil d'intervention pour prendre une décision.

Seuil d'intervention : 10 % et plus de plantes porteuses d'au moins 1 puceron. En dessous de ce seuil ne pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours

ORGE D'HIVER

- * **Stade**: Levée à début tallage.
- * <u>Désherbage</u>: Voir blé. Attention, les solutions sur graminées au printemps sont beaucoup plus limitées que sur blé. D'où la nécessité de privilégier le désherbage d'automne en présence de graminées lorsque c'est possible.
- * **Pucerons**: voir blé. L'orge d'hiver est beaucoup plus sensible à la JNO que le blé. Il est donc plutôt conseillé de faire un « nettoyage » avant l'hiver pour les parcelles qui n'ont pas reçu de traitement insecticide à ce jour même si le % de pieds porteurs est inférieur au seuil de nuisibilité.

À NOTER DANS VOS AGENDAS

- * <u>Réunion technique céréales-oléagineux</u> organisée par la Chambre d'agriculture du Jura le mercredi 5 décembre 2018 à Champdivers en partenariat avec Terres Inovia et Arvalis.
- * **ZONE VULNERABLE NITRATE DU JURA :** Le 6^{ème} programme d'actions nitrates de la région Bourgogne Franche-Comté est entré en vigueur le 19 juillet 2018. Afin de présenter ce programme, la DDT et la Chambre d'Agriculture organisent deux réunions qui se dérouleront le 23/11/2018
 - 09 H 30 à SERMANGE, Maison commune, 2 rue de l'Église, salle du bas
 - 14 H 00 à TAVAUX, Salle Danjean (1er étage), Centre Joliot Curie (face à l'église de Tavaux village).

Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant.